

# **Le Parisien**

## **JO Paris 2024, natation : pourquoi Océane Carnez, qualifiée, est finalement écartée de la liste des Bleus**

Qualifiée pour les Jeux de Paris 2024, la nageuse française Océane Carnez ne fera finalement pas partie de la délégation française. La Nordiste de 21 ans a été écartée après une incompréhension entre la Fédération et les instances internationales sur un point de règlement.

### **France 3 Hauts de France**

**JO de Paris 2024. Privée  
de Jeux olympiques, la**

# nageuse Océane Carnez victime d'un point de règlement

Plus sur le thème :

[Paris 2024](#)



Océane Carnez aux championnats européens de natation de Rome 2022 • © KEMPINAIRE STEPHANE / KMSP

Écrit par [Léa Houël](#)

Publié le 11/07/2024 à 12h29

**Elle devait porter les couleurs de la France aux jeux de Paris dans le relais 4x200m nage libre. Mais les instances en ont décidé autrement. Suite à un différend entre la World Aquatics et la Fédération Française de Natation, la béthunoise Océane Carnez ne plongera pas dans le grand bain de Paris 2024. Explications.**

*"La Fédération Française de Natation annonce avec regret que la nageuse Océane Carnez ne pourra pas être retenue dans la sélection olympique de Paris 2024 pour le relais 4x200 mètres nage libre dames". Pour la nageuse du Stade Béthunois Pélican Club, et tout son staff, c'est la douche froide.*

Dans un communiqué de la Fédération Française de Natation elle apprend qu'elle ne pourra pas participer aux Jeux olympiques de Paris 2024 comme prévu. Pourtant, Océane Carnez avait validé son ticket pour Paris.

Lors des championnats de France élite qui ont eu lieu du 16 au 21 juin dernier, la sélection de l'équipe de France est tombée. Océane Carnez figure dans la liste des 30 nageurs olympiques.

Océane Carnez, entourée en rouge, figurait sur la liste des sélectionnés • © Fédération Française de Natation / France Télévisions

*"Tellement fière et heureuse de vous annoncer ma sélection pour mes premiers Jeux olympiques"* postait-elle encore le 23 juin sur Instagram.

## *"Une cicatrice qui la marquera toute sa vie"*

Mais la Fédération Française de Natation et la World Aquatics en décideront autrement. Abattue par la nouvelle apprise par voie de communiqué de presse, la nageuse de 22 ans peut compter sur ses proches pour se faire le relais de sa déception. *"On a vu l'effondrement de notre fille, c'était son rêve"* raconte alors Christophe Carnez, son père.

*"Cela représente des années de travail à plus de 35 heures semaine. Se lever plusieurs fois par semaine à 5 heures du matin, être à 6 heures dans l'eau. Plusieurs heures de musculation tous les jours. Ça fait 8 ans que ça dure"* détaille-t-il.

# Cela représente des années de travail à plus de 35 heures semaine

Christophe Carnez

Père de la nageuse

Cette discipline de fer lui permettra bel et bien de se qualifier aux JO. La Béthunoise avait déjà démarré tout le protocole olympique : essayage des vêtements pour la cérémonie, visites médicales, photo, sollicitations presse... "*Le drame c'est que vous êtes qualifié, c'est annoncé partout. Mais en fin de compte vous n'y êtes pas*" peine encore à comprendre Grégory Lefebvre, son coach.

Son père s'interroge. "*Est-ce qu'elle saura rebondir ? C'est une cicatrice qui la marquera toute sa vie.*" Avec cette décision, c'est peut-être sa carrière qui vient de prendre fin, à quelques jours du démarrage des Jeux de Paris

## Comment une telle situation est-elle possible ?

Dans cette histoire, tout est question de "*divergence d'interprétation*", relate le communiqué. La Fédération nous a expliqué plus en détail.

Pour participer aux Jeux olympiques, les nageurs doivent remplir des minimas. On parle de "minima A" lorsque leurs chronos correspondent au top 8 mondial, et de "minima B". Lorsqu'un ou une athlète réalise ces minimas B, il est alors - en principe - possible d'engager un relayeur qui n'aurait pas atteint les minimas A, en individuel. Mais cela n'a pas été de l'avis de la World Aquatics.

C'est ce qu'il s'est passé avec Hadrien Salvan. La FFN détaille : "*il a été qualifié au titre des relais au 4x200 car il avait fait un temps de standard B. Ce qui pouvait lui permettre de s'engager en épreuve individuelle, et ainsi de l'ajouter à la liste des relayeurs.*" Mais, "*quand la liste a été envoyée à World*

*Aquatics, elle l'a refusée car elle considérait qu'il y avait 13 relayeurs", ajoute la fédération. Le règlement précisant qu'on ne peut en engager que 12. Après de longues négociations entre la FFN et la World Aquatics, il a finalement été convenu qu'il fallait retirer une personne de cette liste. La victime de ce casse-tête administratif sera finalement Océane Carnez, car "sur tous les relais engagés, le 4x200m féminin est le moins performant" admet à demi-mot la fédération.*

## **La World Aquatics a dit que pour eux c'était très clair, mais ils vont tout de même changer le texte**

Fédération Française de Natation

La FFN regrette ce manque de transparence, et pointe peut être un peu d'hypocrisie de la part de l'instance internationale. Sur ce point de règlement qui a coûté la qualification aux jeux de la Béthunoise, *"la World Aquatics a dit que pour eux c'était très clair, mais ils vont tout de même changer le texte"*. Sur les dernières olympiades, la FFN n'avait jamais fait face à ce cas de figure.

Tout cet imbroglio administratif empêche donc Océane Carnez de concourir aux jeux de Paris. Une situation que les instances françaises, la nageuse, et son staff regrettent amèrement. *"Nous tenons à exprimer notre soutien à Océane Carnez dans cette période difficile et à reconnaître son engagement et ses performances exceptionnelles au sein de l'équipe nationale. La Fédération est fière de ses performances et est convaincue qu'elle continuera à briller dans les compétitions futures"* conclut le communiqué de la FFN.

## Un dernier recours auprès du président de la République

Mais ses proches ne vont pas en rester là. Si toutes les voies de recours auprès des fédérations ne pourront faire changer les choses. Sa famille a sollicité le président de la République, Emmanuel Macron, sur cette décision qu'ils estiment contraire aux valeurs de l'olympisme.

*Dans une lettre, sa sœur, Chloé, écrit : "À notre grande stupeur et désarroi, nous venons d'apprendre qu'elle ne sera finalement pas retenue dans l'équipe olympique. Cette décision brutale et incompréhensible lui a été annoncée sans aucune explication valable, anéantissant en un instant ses espoirs et ceux de toute notre famille. (...) Monsieur le Président, cette situation est d'autant plus révoltante qu'elle jette une ombre sur les valeurs d'équité et de méritocratie qui devraient guider notre nation."*

La colère de ses proches est d'autant plus grande que "ce sont nos jeux en France et on ne peut même pas la faire nager", poursuit son père qui dénonce la bureaucratie qui entoure l'organisation de la participation des athlètes aux Jeux.